

SENAT DU CANADA

SECT. V.

Le Sénat du Canada et le Haut Commissaire du Canada

Le Sénat du Canada a l'honneur de vous adresser, par le Haut Commissaire du Canada, le rapport annuel de son administration pour l'année terminée le 31 mars 1907. Ce rapport est divisé en deux parties. La première partie contient le rapport de l'administrateur en chef, et la seconde partie contient le rapport de l'administrateur adjoint. Le rapport de l'administrateur en chef est divisé en deux sections. La première section contient le rapport de l'administrateur en chef sur son administration pendant l'année terminée le 31 mars 1907, et la seconde section contient le rapport de l'administrateur en chef sur son administration pendant l'année terminée le 31 mars 1906.

Le Sénat du Canada a l'honneur de vous adresser, par le Haut Commissaire du Canada, le rapport annuel de son administration pour l'année terminée le 31 mars 1907. Ce rapport est divisé en deux parties. La première partie contient le rapport de l'administrateur en chef, et la seconde partie contient le rapport de l'administrateur adjoint.

Le Sénat du Canada a l'honneur de vous adresser, par le Haut Commissaire du Canada, le rapport annuel de son administration pour l'année terminée le 31 mars 1907. Ce rapport est divisé en deux parties. La première partie contient le rapport de l'administrateur en chef, et la seconde partie contient le rapport de l'administrateur adjoint.